



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 406 – JUILLET & AOUT 2014

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h, tous les jours – de 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h.

Ne pas venir au cabinet le lundi pour renouvellement de traitement, consultation de nourrissons, certificat, vaccination... *Un secrétariat téléphonique prendra les appels avec possibilité de rendez-vous selon les cas.*

■ **Fermeture pour congés** : du 11 au 16 août 2014.

CABINET KINESITHEPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

✚ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat :

Du **15 juillet au 22 août inclus**, la mairie sera ouverte au public uniquement le matin, de 8h30 à 12h.

Fermeture les *samedis 5, 12, 19, 26 juillet et 02, 9, 16, 23 août.*

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

✚ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

✚ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- B. PERES, 2^{ème} adjoint : Mardi 01 juillet de 9h à 11h.
- P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- K. HELIES, 4^{ème} adjoint : sur rendez-vous.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

■ Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Séance matinée d'éveil et d'échange : Mardi 24 juillet 2014.

INFORMATIONS

ARRETE n° 2014-032 du 23 juin 2014

Interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique

La consommation d'alcool sera interdite sur la place de l'église, la place de la Mairie (à l'exception des terrasses de café et restaurant), place polyvalente (route de Plabennec), place Porte d'Agglomération, aux tribunes du terrain de foot et sur le tennis découvert, tous les jours entre 21h et 6h du matin.

INFORMATIONS

RAPPEL : Quelques agissements viennent à nouveau d'être constatés au cimetière récemment. Soyez vigilant sur les activités de vos enfants pendant les vacances.

Les engins motorisés (quad, cyclo.. sauf engin de service) sont **interdits** sur le périmètre boisé du Syndicat du Spernel.

Terrain de football : Il est strictement **interdit** pendant le mois de juillet et jusqu'à la reprise des entraînements de football.

FORET DU SYNDICAT DU SPERNEL

Le Syndicat Intercommunal du SPERNEL possède une jeune forêt, qui demande des coupes d'éclaircies, afin d'assurer une gestion durable.

Cette forêt est gérée par l'Office National des Forêts, qui va procéder aux marquages d'une coupe d'amélioration : des arbres seront coupés au profit d'arbres mieux conformés, de meilleure vigueur, d'essence plus noble (chênes, hêtres, aulnes, châtaigniers).

Cette coupe sera vendue sur pied aux habitants permanents des communes de St Divy, St Thonan et Kersaint-Plabennec.

Pour s'inscrire, il faut savoir manier la tronçonneuse, avoir des vêtements de sécurité (pantalon, casque, chaussures) et utiliser de l'huile bio (huile moteur et huile de chaîne) car cette coupe se fera sur une zone de captage d'eau potable. Il faut aussi être outillé pour sortir le bois.

L'inscription se fera en mairie pour le **15 septembre 2014**. (Nom, prénom, adresse, téléphone, mail). Le bois sera vendu 14€/stères. Il y aura un tirage au sort des lots de bois, 2 habitants par commune, les lots étant constitués au minimum de 9 stères (3 cordes). S'il y a trop d'inscrits, après tirage au sort, ceux qui n'ont pas eu de lots seraient prioritaires ensuite. Le bois sera à abattre et à stérer pour le 31 mars 2015. Un règlement est disponible en mairie.

Embellir ensemble la Coulée Verte de Kerivin

Il sera fait un appel aux bonnes volontés (1/2 journée) le **samedi 13 septembre 2014** pour un entretien de la Coulée Verte. A l'issue de cette demi-journée, un repas en commun sera proposé aux participants au sous-sol de la mairie.

APPEL A LA VILIGANCE

Les conditions climatiques actuelles dans le département (absence de précipitations, températures élevées) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- ☞ de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- ☞ de ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- ☞ de ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES EN PERIODE

ESTIVALE

Quelques précautions élémentaires :

- Protection du domicile
- Fermeture des portes et fenêtres (même en zone rurale)
- Ne pas laisser dans le jardin de l'outillage qui peut permettre de faciliter les dégradations afin de pénétrer dans les habitations
- Se méfier des démarcheurs et vendeurs
- Placer en lieu sûr bijoux et valeurs
- Ne pas laisser les clés sur les véhicules
- Aviser les voisins des départs en vacances

Quant au dispositif dit « tranquillité vacances », il est possible de se rendre à la brigade de gendarmerie locale afin de signaler son absence pour cause de congés. Les militaires de la gendarmerie assureront des patrouilles régulières.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1^{ère} demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs et pour les femmes mariées, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche. (*Délai : un mois*)

Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

PASSEPORT

L'acquittement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans. **RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec, Guipavas, Brest, Landerneau (Sur RDV).**

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'été :

A partir du lundi 7 juillet 2014 et jusqu'au samedi 30 août 2014, la bibliothèque ne sera ouverte au public que 2 fois par semaine, soit :

- ▶ de 18h00 à 19h00 le lundi (sauf lundi 14 juillet)
- ▶ de 11h00 à 12h00 le samedi

Tarifs : 19€ (abonnement famille)
8€ (abonnement individuel).

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSOU tiendra sa permanence sur rendez-vous, en mairie de Plabennec, de 14h à 17h le **lundi 07 juillet et le lundi 21 juillet 2014**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

REPAS DES AINES

Le repas offert traditionnellement par le CCAS aura lieu le **samedi 20 septembre 2014** à 12 heures à l'Espace Kreiz-Kêr.

CARS SCOLAIRES - CARS BIHAN : Les inscriptions pour le transport scolaire 2014-2015 sont à faire au plus vite. Vous pouvez télécharger les dossiers d'inscriptions sur notre site : www.bihan.f

ETAT CIVIL

Naissances

- Maxime Loïck Vincent LAFOSSE, 5 route de l'Echangeur, né à Brest le 27 mai 2014
- Jules RIVIERE, 18 Vallée de Kerzent, né à Brest le 28 mai 2014
- Enora Gabrielle Annette MAUBOUSSIN, 5 rue de Kergréach, née à Brest le 4 juin 2014.

Publication de mariage

- POULIQUEN Guillaume & SCOUR Caroline, 3 Vallée de Kerzent

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

✓ ASSISTANTE SOCIALE DPAS : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓ CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ ARMEE DE TERRE : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

✓ FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30.

✓ ADMR : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎ 02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

AUTRES PERMANENCES

✓ ADS - L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ CLIC gérontologique (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓PUERICULTRICE :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

URBANISME

Déclaration Préalable (accords)

-BILLANT Delphine, 21 route de Keralias : création ouvertures + remplacement de lucarnes par des vélux + changement de fenêtres.

-PENGLAOU Jordan, Kervern : réalisation d'ouvertures sur façade ouest.

-TALARMEIN Patrice, 28 rue Abbé Cloarec : clôture.

Permis de construire accordés

-MARTIN Jean-François, ZA de Goarem Goz : hangar de stockage et de stationnement.

-DANTEC Kevin & MERLAND Camille, Brest : maison d'habitation « La Coulée Verte » lot 16.

Permis de construire négatif

-ROZEC Samuel & LE MAGUERESSE Vanessa, Plougastel-Daoulas : maison d'habitation « La Coulée Verte » lot 12.

ANIMATION

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se déroulera le **samedi 06 septembre 2014 de 10h à 12h30 à l'Espace Kreiz-Kêr.**

Les associations désireuses d'y participer doivent contacter la mairie en formulant ses besoins en tables, chaises et grilles (0.8x2m). La mise en place des stands se fera à partir de 9h30. Un pot de l'amitié clôturera cette matinée.

ALSH SAINT-THONAN

Programme des vacances :

- ✦ Semaine 1 (du 7 au 11 juillet) : Le jardin
- ✦ Semaine 2 (du 15 au 18 juillet) : La Bretagne
- ✦ Semaine 3 (du 21 au 25 juillet) : Le Monde
- ✦ Semaine 4 (du 28 juillet au 1^{er} août) : Les jeux télévisés
- ✦ Semaine 5 (du 18 au 22 août) : La famille
- ✦ Semaine 6 (du 25 au 29 août) : La plage
- ✦ Lundi 1^{er} septembre : Activités diverses.

•Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

☎ 06.07.73.23.15 ou ☎ 02.98.01.14.98 ou 09.67.09.36.66.

Pendant la fermeture de l'ALSH du 4 au 14 août, les inscriptions se feront en Mairie les lundis et jeudis de 13h30 à 16h.

ACCUEIL DE LOISIRS « AM STRAM GRAM » PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec « Am Stram Gram » est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Inscriptions au 02.98.40.49.92, les mardis de 9h30 à 17h30 ; les jeudis de 9h à 12h et les mercredis et vacances scolaires de 10h à 18h30. Mail : clsh.plab@orange.fr

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Keralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines les

Mardi 01, Mercredi 16 & mardi 29 juillet.

Mardi 12 août & Mardi 26 Août 2014.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

ASSOCIATIONS LOCALES

**LES SEMELLES
KERSAINTAISES**

LSK



Programme des coureurs à pied :

Pour les mois de juillet et d'août, synonyme de vacances d'été, pas de programme pour les marcheurs et les coureurs. Toutefois, les rendez-vous sont maintenus devant la salle Félix Guéguen.

Pour les coureurs, les séances sont programmées :

Le mercredi à 18h, 18h30 et 19h

Le dimanche à 9h30

Les jeunes coureurs (à partir de 11 ans) et les joggers occasionnels (footing léger) s'entraînent aussi le mercredi soir à partir de 19h

Pour les randonneurs, les horaires sont : le mercredi à 18h30 et le dimanche à 9h30. Renseignement au 02.98.40.13.29.

Bonnes vacances ensoleillées et sportives (ou non) à toutes et tous et rendez-vous à la rentrée pour le forum des associations qui aura lieu le samedi 06 septembre, salle Kreiz-Kêr.

TBK : Tennis Badminton

La saison 2014/2015 se prépare. Rendez-vous au forum des associations le **samedi 6 septembre** entre 10h et 12h pour les inscriptions (ou pendant les entraînements de septembre) pas de changement. L'entraînement des jeunes aura lieu le mardi soir de 18h30 à 20h et celui des adultes avec Joël le mardi de 20h à 21h (puis jeu libre jusqu'à 23h) et jeu libre le jeudi soir de 20h à 23h.

La section loisirs adulte de tennis de table est toujours très active. Elle est intégrée au TBK. Contact : Patrice Boucher au 02.98.40.19.81.

ANNONCES DIVERSES

Élégance Coiffure : le salon sera fermé du **04 au 11 août** inclus.

Local « vélo » gare routière de Plabennec

Ouverture du local « vélo » : la Communauté de Communes du Pays des Abers met gratuitement à disposition des cyclistes une clé permettant d'accéder au local fermé dit « garage à vélos » de la Gare du Lac. Un dépôt de garantie est demandé aux utilisateurs lors du prêt de la clé. Pour tout renseignement : CCPA au 02.98.37.66.05

Rentrée scolaire au collège du Vizac à Guipavas

La rentrée scolaire se déroulera le **mardi 2 septembre** (rentrée des élèves de 6^{ème}) à 9 heures ; pour les élèves de 5^e, 4^e, 3^e et U.L.I.S. l'appel aura lieu à 13h40.

Point Accueil Emploi Plabennec

Juillet 2014 : atelier de recherche d'emploi : mardi 1^{er} juillet (après-midi) : aide et conseil à la rédaction d'un CV, lettre de motivation ;

+AGDE : Association gestion pour le développement de l'emploi Lesneven propose des missions ponctuelles et recherche des personnes dynamiques pouvant intervenir dans les domaines suivants : jardinage, espaces verts, ménage, petits travaux divers, auprès des particuliers, collectivités et associations. (☎02.98.21.18.64)

+SATO RELAIS recrute des agents d'entretien en espaces verts (☎02.98.02.98.98) CDD 6 mois (26h/semaine) critère d'éligibilité : RSA – ASS (rdv possible à Plabennec)

Le point accueil emploi sera fermé du **lundi 4 août au vendredi 22 août 2014**.

PETITES ANNONCES

■ Eva, 18 ans en Term ST2S (sanitaire et sociale) se propose de garder vos enfants pendant les vacances scolaires, le week-end ainsi que le soir sur Kersaint-Plabennec. ☎ 06.46.02.54.68.

■ A vendre siège auto (naissance à 3 ans) marque Chico, bébé 9, très peu servi. ☎ 06.65.33.87.26.

■ Femme sérieuse recherche des heures de ménage le matin chez des particuliers. ☎ 06.80.59.93.80, CESU souhaité.

■ Femme propose ses services pour aller faire les courses avec des personnes âgées ou garder des enfants à leur domicile, accepte chèque emploi service. ☎ 06.06.41.35.69.

■ Baby-sitting : jeune fille (en section européenne) 16 ans, cherche enfants à garder (soir, week-end, vacances) possibilité de parler anglais aux enfants. ☎ 06.06.46.05.89.

*Pour le bulletin de septembre, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **20 août 2014**.*